

session de la chaire qui vient de lui être si justement accordée. Une fois dégagé des soins du sacerdoce, j'entends par là de cet assujettissement de chaque minute, de chaque heure, que nécessitent les fonctions d'un ministère pénible, alors il pourra nous donner un ouvrage promis, des *Etudes sur la vie et les ouvrages de saint Bonaventure, évêque et docteur au XIII^e siècle*. Nous aimerions à voir le jenne clergé, renonçant à des manigances de sacristie, reconquérir ainsi par l'étude et par le savoir deux puissants leviers pour remuer notre époque, cet ascendant glorieux que les Bossuet et les Fénelon surent conquérir autrefois. Quand on aura cherché beaucoup de damnables hérésies dans les livres de l'abbé de La Mennais, dans les discours de l'abbé Lacordaire, et qu'on aura réduit au silence l'abbé Bautain et l'abbé Gerbet, je doute que l'on ait remporté un bien beau triomphe, et que l'église ait tant gagné à ces tracasseries, qui devraient être enfin passées de mode (1).

F.-Z. COLLOMBET.

(1) *Courrier*, 27 mai 1856.
